

Candidature et inscription à l'INSPÉ

L'ENTRÉE EN FORMATION À L'INSPÉ SE DÉROULE EN DEUX TEMPS :

La **candidature** PUIS l'**inscription administrative**

**Si vous n'avez pas candidaté/validé votre candidature sur Ecandidat,
vous ne pouvez pas vous inscrire.**

Candidature

Visionnez ci-dessous le tutoriel pour candidater sur Ecandidat :

Choisissez votre diplôme dans la liste ci-dessous pour connaître les modalités de candidature :

- [Licence professionnelle métiers de la santé](#)
- [Master MEEF 1er degré](#) (professeur des écoles)
- [Master MEEF second degré](#) (professeur collèges et lycées)
- [Master MEEF encadrement éducatif](#) (conseiller principal d'éducation)
- [Master sciences de l'éducation](#)
- [Master santé publique](#)
- [DAEU](#)
- [DU enseigner dans un établissement français à l'étranger](#)
- [Préparation aux concours \(CRPE\)](#)

Inscription administrative